



Politique
d'approvisionnement

Introduction

Keller est conscient des répercussions positives des achats sur l'efficacité et sur le caractère éthique des activités commerciales, la prestation de services aux clients, l'avantage commercial et concurrentiel ainsi que la gestion des risques.

Objectifs de la politique

Notre Politique d'approvisionnement et sa mise en œuvre sont essentielles pour permettre à Keller de proposer des normes élevées de service à la clientèle, de devenir et demeurer leader du secteur tout en utilisant ses ressources de la manière la plus efficace, sûre et responsable.

Cette Politique est essentielle pour partager notre conception des achats : collaborer avec nos collègues et nos fournisseurs pour offrir le meilleur rapport qualité-prix à Keller.

Atteindre nos objectifs

Grâce à une collaboration avec des fournisseurs et des entrepreneurs essentiels, stratégiques et indispensables à notre chaîne d'approvisionnement, nous fournissons des biens et des services testés de manière compétitive et au meilleur prix.

Nous cherchons en permanence à adopter une vision globale du meilleur rapport qualité-prix, qui se compose de facteurs tels que la qualité commerciale et la qualité du service, l'innovation, les avantages à long terme, la gestion des risques, la santé et la sécurité de toutes les personnes concernées et la facilité des échanges.

Nous nous conformons à toutes les exigences législatives dans l'ensemble des pays où nous opérons.

Nous nous imposons des normes éthiques élevées et en attendons autant de la part de tous ceux avec qui nous travaillons au sein de la chaîne d'approvisionnement. Notre Code de conduite professionnelle pour la chaîne d'approvisionnement définit nos attentes à l'égard de nos fournisseurs.

L'honnêteté, l'ouverture d'esprit, le respect et l'équité sont présents dans toutes nos relations et nous travaillons avec les personnes qui partagent et affichent ces valeurs.

Nous avons le plus grand respect pour le développement durable et nous nous efforçons de trouver des solutions d'achats innovantes et durables lorsque nous travaillons avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

Notre objectif est de pourvoir la fonction Approvisionnement en personnel présentant un ensemble équilibré de compétences, de comportements et de capacités pour mettre en œuvre cette politique. Nous assurons la formation et le développement continu de notre personnel dans ce but.

Nous nous efforçons de fournir constamment le meilleur choix de biens, services et solutions en favorisant la performance, la conformité, l'innovation et la valeur totale tout au long de notre chaîne d'approvisionnement de bout en bout.

Principes d'approvisionnement

Nous chercherons à intégrer les méthodes de travail suivantes afin de garantir une gestion efficace de l'approvisionnement dans l'ensemble de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement :

- a) Nous développerons les fonctions achats dans l'ensemble de nos activités afin de mettre en place des processus, des autorisations déléguées et des limites d'approbation appropriés.
- b) Nous prendrons en considération les critères suivants pour nos achats :
 - Qualité : la qualité des marchandises doit correspondre aux exigences de notre entreprise.
 - Respect des délais : les achats doivent être réalisés suffisamment à l'avance afin d'éviter toute interruption des activités commerciales en cours.
 - Rapport coût-efficacité : il est important d'acheter des quantités économiquement raisonnables (par ex. la quantité commandée doit être proportionnelle aux frais d'expédition et aux frais d'acquisition ; les coûts d'immobilisation inutiles sont à éviter) au meilleur prix possible et selon des conditions de paiement raisonnables.

- Environnement concurrentiel : il est important de maintenir un environnement concurrentiel. Afin d’avoir une vue d’ensemble de l’évolution des prix du marché, il convient de maintenir une large base de fournisseurs sérieux et fiables et de les inviter à soumettre des offres régulièrement.
 - Tous les achats doivent être consignés afin que le processus de prise de décision puisse être facilement compris et retracé. Par conséquent, toutes les demandes d’achat, offres et commandes doivent être faites par écrit.
- c) Nous respecterons le principe de séparation des tâches. Les achats, le contrôle des quantités et de la qualité des biens et des services livrés, la vérification des factures et la réalisation des paiements sont des tâches qui doivent être effectuées par différentes personnes. Lorsque cela n’est pas possible pour des raisons organisationnelles, des mécanismes de contrôle alternatifs doivent être mis en œuvre.
- d) Dans la mesure du possible, nous mettrons en place des bases de données d’achats au sein de nos différents départements, afin d’analyser l’évolution des volumes et des prix d’achat par catégories et articles les plus importants. Nous surveillerons, examinerons et échangerons des informations au sein du groupe pour identifier les tendances, les synergies potentielles et les autres possibilités d’amélioration.
- e) Tous les achats de systèmes de technologies de l’information doivent être conformes à la Norme relative aux achats de technologies de l’information.
- f) Les économies réalisées sur les achats et les autres indicateurs clés doivent être définis et mesurés.
- g) Le Code de conduite professionnelle pour la chaîne d’approvisionnement de Keller doit être porté à la connaissance des fournisseurs. Les contrats de nos fournisseurs doivent faire référence à leur compréhension et à leur engagement à se conformer à notre Code de conduite professionnelle pour la chaîne d’approvisionnement.

Portée

Cette politique s’applique à toutes les entités juridiques que Keller Group plc possède en totalité, dans lesquelles il détient une participation majoritaire ou dont il a le contrôle opérationnel global.

Gouvernance

Le Comité exécutif du Conseil d’administration de Keller Group plc assure la supervision de la présente politique.

Responsabilités

Cette politique s’applique à tous les individus qui sont membres du personnel ou qui travaillent pour le compte d’une entreprise du groupe Keller, notamment les entrepreneurs, le personnel temporaire et les intérimaires.

Informations complémentaires

Code de conduite professionnelle

Code de conduite professionnelle pour la chaîne d’approvisionnement

Norme relative aux achats de technologies de l’information

Historique des modifications du document

Statut de la politique	FINAL
Date de publication	17/10/2016
Dernière version révisée et mise à jour	Juillet 2022
Propriétaire de la politique	Service financier du groupe